

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal de la Commune de Rittershoffen séance du 22 Juin 2020 à 20h en la Mairie de Rittershoffen

Présents : Weigel Jean-Bernard *Maire*, Hoffmann Thierry et Rohrbacher Patrick *Adjoints*.
Diho Catherine, Printems Florine, Schmidt Christine, Fischer Damien, Kern Marc, Klein Sébastien, Vonau Fabrice, Wohlhuter Olivier.

Excusés : Sattler Annick, Andler Mathieu, Durst Jean-Jacques, Stoehr Cédric.

Secrétaire : Rohrbacher Patrick.

Le compte-rendu comporte : 3 pages.

La réunion démarre à 20h00 et se termine à 22h30.

Ordre du jour :

Ajout du point 12 à l'ordre du jour : désignation d'un suppléant au SIVU de l'Aschbruch.

Lecture et signature des délibérations du 27 mai et du 02 juin 2020 par Rohrbacher Patrick.

1. Validation du compte rendu de la séance du 02 juin 2020.

Lecture du compte rendu par Hoffmann Thierry.

VOTE à l'unanimité de la validation.

2. Achat d'un nouveau PC pour le Maire.

Présentation du devis de la société MIS, pour un montant de 1 300 € avec les équipements.

VOTE à l'unanimité en faveur de l'acquisition.

3. Ecole classe de la Maternelle : achat de trois chaises pour adultes.

Présentation du devis de la société Manutan pour deux chaises et une chaise de bureau, pour un montant de 315.83 €.

VOTE à l'unanimité en faveur de l'acquisition.

4. Devis Sté Ruffy : enrobé de trottoirs aux deux principaux carrefours.

Le devis initial a été complété par la pose de 8.5 mètres de podotactiles pour 2720 € l'ensemble et la remise en place d'un panneau « Cédez le passage » pour 380 € ; cette plus-value porte le devis à un montant total de 14 530 €.

VOTE à l'unanimité.

5. Salle des fêtes : devis Schirck pour rattrapage des niveaux entre le couloir et la grande salle.

Le devis est d'un montant de 1474 €.

Kern Marc a fait des recherches et propose des profilés de la société Siehr pour un montant d'environ 300 €.

Weigel Jean-Bernard propose de contacter deux autres entreprises pour avoir une 3^{ème} solution : Pro-Inox et Scheibel.

Le **VOTE** est reporté.

6. Demande Walter/ Schmitter pour l'achat de la maison forestière.

Le locataire actuelle voudrait procéder à l'acquisition. La maison possède une surface habitable de 153.52 m². Sa valeur avant travaux est estimée à 100 000 €, les travaux se sont montés à 280 000 €, et le montant des subventions était de 61 000 €.

Le loyer annuel est de 10 200 €. Il n'y a pas eu de prêt bancaire pour cette rénovation.

Avant de décider de la vente éventuelle du bien, le Conseil Municipal souhaite des informations complémentaires :

- Réalisation d'une ou plusieurs estimations chiffrées.
- Connaître la durée de mise en location minimum pour ne pas avoir à rembourser le montant de subventions.
- La superficie du terrain comprenant la maison reste à déterminer et à délimiter.

Le **VOTE** est reporté.

7. Vente du terrain « quetchier de Schönberg » à M. Kern Christophe.

Le terrain possède une superficie de 281 m², mais nécessite l'arpentage d'un géomètre pour réaliser une découpe sur la partie avant du terrain, sur laquelle est implanté un panneau de signalisation. Ces frais seront à la charge de la Commune.

Le prix de vente fixé par la commune depuis plusieurs années est de 3 500 € l'are pour les terrains constructibles non raccordés.

VOTE à l'unanimité en faveur de la vente.

Le quetchier, l'un des symboles du jumelage avec la commune de Schönberg, sera déplacé à proximité de la salle des fêtes, à l'arrière de la propriété de M. et Mme Printems.

8. Festivités du 14 juillet.

En raison de la crise sanitaire, il est décidé de procéder à un dépôt de gerbe aux monuments aux morts en comité restreint : le Maire, les adjoints et 1 trompettiste.

9. Achat des gerbes : Mathes ou Myl'fleurs.

Après discussion, le Conseil Municipal préfère opter pour la société Myl'fleurs, implantée sur la commune.

VOTE à l'unanimité.

10. Location de la salle des fêtes à M. Peterlin lors de la Saint Sylvestre.

M. Peterlin souhaite louer la petite salle pour cet évènement qui est soumis au vote du Conseil Municipal pour des raisons de nuisances ou de dégradations lors de ce genre de fêtes.

VOTE à l'unanimité en faveur de la location.

11. Remobio 2.

Ce programme consiste à compenser les pertes de boisements liées au GCO (Grand Contournement Ouest) de Strasbourg. Un financement est mobilisable pour tout reboisement effectué sur un périmètre défini, dont la commune de Rittershoffen fait partie.

La replantation concerne 4 hectares de chêne sur la parcelle n° 30, pour un coût de 44 000 €, subventionné à hauteur de 25%, soit 11 000 €.

VOTE : 9 voix pour, 2 abstentions.

12. Désignation d'un suppléant au SIVU de l'Aschbruch.

Weigel Jean-Bernard et Rohrbacher Patrick font partie des membres de cette commission. Hoffmann Thierry est désigné comme suppléant.

13. Informations.

- **Communication finances et chiffres** : discussion sur les données à communiquer dans le prochain Ritternouvelles.

- **Elections à la ComCom de l'Outre Forêt** : M. Weigel Jean-Bernard présente le résultat des élections : M. Heintz Paul, maire d'Aschbach est élu président. Il y a 4 vice-présidents; une vigilance accrue sera portée sur les frais de fonctionnement.

- **Points sur les contrats d'assurance.**

- **Point sur les sinistres** : mât du terrain de foot, lampadaire près du 5, rue Principale et la porte latérale de la salle des fêtes. Cette dernière sera prise en charge par l'assurance de M. Graff Eric, locataire de la salle au moment de l'incident.

- **Mât d'éclairage du terrain de foot** : payé par l'assurance de la Commune qui est SMACL. Il y aura une franchise de 3 000 €. Voir pour un subventionnement de la part de la LAFA. Le deuxième mât étant également corrodé, il faudrait procéder à un nouveau coffrage de la base mais aussi au remplacement des deux mâts qui s'élèverait à 25 000 € (mâts et lampes).

- **Point sur les subventions à encaisser** : des documents doivent encore être fournis.

- **Subvention de l'orgue de l'Eglise Protestante**. La rénovation de l'orgue reste d'actualité. Le montant de la subvention communale est de 2 920 €. La commune a réceptionnée une lettre de remerciements joliment calligraphiée.

- **Mareseau : contrôle des bornes à incendie** : un devis avait été signé sous l'ancienne mandature pour tester la puissance de débit des bornes. Devis de 865 €.

- **Site internet de la ComCom**.

La commune ne peut pas véhiculer ses informations par ce biais.

- **Annulation commandes masques FFP2**.

La commune n'en a plus l'utilité, cela représente une économie de 605 €.

14. Divers.

- **Date commission budget**. Juste avant le vote du budget !?

- **Date vote du budget** : **lundi 6 juillet 2020**.

- **Passion bécanes souhaite occuper le Club-House du Tennis**. Une convention entre la Commune et Passion bécanes devra être rédigée et signée.

- **Vente de la maison du 65, rue Principale qui est l'actuel emplacement de l'entreprise Myl'fleurs** : il n'y a pas d'opposition possible à la transformation des locaux commerciaux en logements.

- **Rénovation des panneaux routiers en béton de la commune** : nous avons 2 de ces panneaux à l'intersection des rues des Chevaliers et de Betschdorf. Nous acceptons la proposition de restauration d'un bénévole de Rosheim pour la préservation du patrimoine. Les seuls frais seront le remboursement des frais d'essence soit un aller- retour Rosheim-Rittershoffen.

- **La réouverture de l'école a eu lieu le lundi 22 juin 2020**, avec une présence massive des élèves de Rittershoffen.

- **Demande d'une prime pour l'ATSEM** pour le travail d'enseignement réalisé durant le confinement : la Commune ne peut adhérer à la demande.

- **Les nuisances sonores** par les jeunes restent d'actualité au City stade, sachant que le couvre-feu est fixé à 21 heures.

- **Présentation d'une première ébauche de site internet de la commune** par Schmidt Christine et Klein Sébastien.